



31 rue de la Grange aux belles
75010 Paris



25/27 rue des Envierges
75020 Paris



Collectif des Travailleurs Sans Papiers
de Vitry-sur-Seine (94)
Tel : 06 62 96 96 32

Communiqué
Le 3 février 2022

Évacuation du piquet des travailleurs sans-papiers de la plateforme DPD du Coudray-Montceaux (91) RÉGULARISATION IMMÉDIATE

Depuis le 15 novembre 2021, plus de 70 salariés sans titre de séjour travaillant pour DPD, filiale de la Poste, se sont mis en grève et tenaient un piquet devant le site du Coudray-Montceaux. La mairie du Coudray, au lieu de soutenir les travailleurs dans leur lutte légitime pour leur régularisation, a pris un arrêté d'expulsion certainement sous la pression de la préfecture de l'Essonne.

Alors que deux recours ont été transmis au tribunal administratif de Versailles le 1^{er} février pour suspendre cet arrêté, la Gendarmerie est intervenue le 2 février au matin, a isolé le piquet de grève et a ordonné aux travailleurs sans papiers d'évacuer immédiatement les lieux. Les gendarmes ont refusé de prendre en compte les recours qui leur étaient présentés.

L'évacuation a été exécutée alors qu'aucun caractère d'urgence ne la justifiait ! Le piquet de grève était installé depuis presque 3 mois sans problème particulier, ni pour les grévistes sur place, ni pour les entreprises environnantes, ni pour les véhicules de passage. Le 11 janvier déjà, l'entreprise sous-traitante Derichebourg avait été déboutée d'une demande d'évacuation du piquet auprès du Tribunal Administratif de Versailles. Malgré cette énième démonstration de mépris institutionnel, qui se rajoute au mépris quotidien de leurs employeurs, le Groupe La Poste en donneur d'ordre et Derichebourg son sous-traitant, les postiers sans papiers ont rassemblé leurs affaires et quitté les lieux dans le calme et la dignité.

Dans cette lutte, la préfecture de l'Essonne et la mairie du Coudray ont visiblement fait le choix d'apporter leur soutien à deux entreprises exploitant des travailleurs sans papiers. D'ailleurs dans un communiqué, la préfecture entretient volontairement la confusion, en écrivant qu'elle se tient « en mesure de proposer une solution d'hébergement » et se fait la porte-parole des entreprises qui refusent depuis le début de reconnaître ces travailleurs en tant que tels ! Ce ne sont pas des sans-abris, ce sont des travailleurs en lutte sur un piquet de grève avec des revendications claires : des promesses d'embauche et leur régularisation !

Réunis en Assemblée Générale, les postiers sans papiers ont réaffirmé leur détermination, ils continueront leur lutte jusqu'à satisfaction de leurs revendications. Un rendez-vous est fixé pour le lundi 7 février à 14h devant leur lieu de travail, le DPD du Coudray-Montceaux, suivi d'une manifestation vers la mairie.

L'union syndicale Solidaires, la fédération SUD PTT et le Collectif des Travailleurs Sans Papiers de Vitry (CTSPV) continueront à soutenir la lutte des sans-papiers en grève de DPD, Chronopost et RSI pour le respect de leurs droits et leur régularisation.